

# Compte rendu de l'Assemblée Générale du 4 mai 2012 de l'Amicale du Jardin Paul Jovet pour l'exercice de l'année civile 2011.

282 personnes ont adhéré.

Les statuts ayant été modifié, les décisions seront prises désormais à la majorité simple des membres présents et représentés.

## 1- Rapport d'activités

**Entretien général du jardin** : les carrés botaniques, les deux potagers, les bassins et les mares, le verger, la vigne, les deux serres, les sanitaires.

**Construction d'un kiosque** en bois d'une surface de 20 m<sup>2</sup> acheté en kit. Les travaux ont débuté par le nivellement du terrain.

### **Animations**

Portes ouvertes **un dimanche par mois** du 15 mars au 31 octobre et lors de **l'accueil de groupes en semaine** : scolaires, centres de loisirs, associations diverses, enfants et adultes en difficulté, seniors, pensionnaires de foyers et maisons de retraite. A noter des **temps forts** : mars, cours de taille et de greffe, juin, manifestation « Jardins secrets, Secrets de jardins » du Centre de Tourisme Départemental, Fête des Associations, Bourses aux Plantes.

**Suivi du site internet** par Daniel Gressy.

**Réalisation de photos et de deux films**, l'un de Marie Dalle « Pasiphaé » autour d'un membre de notre association passionné de cactus, l'autre de Christian Allain de l'association Divipassion, tourné au jardin.

**Renouvellement de la convention** bipartite entre la municipalité et l'Amicale. Travaux divers réalisés par le Centre Technique Municipal et le Service Environnement de la CALPE.

Raccordement du jardin au réseau d'assainissement de la rue Caron.

## 2 – Rapport financier

Le budget prévisionnel pour 2011 indiquait une recette de 15500 euros, dont 13688 ont été effectivement réalisées. Il faut noter pour cette année l'apport d'un don exceptionnel de 2450 euros, que l'association ADENA nous a remis après avoir cessé son activité et nous l'en remercions. Ce don, ainsi que les

cotisations des adhérents (sur 2011 et 2012), nous ont permis de financer l'achat du kiosque qui est donc réalisé sur nos fonds propres.

Le Conseil Général a décidé de ne plus nous subventionner dans le cadre de la « Politique de la Ville », au motif que nos activités ne correspondaient plus à leur cahier des charges, tandis que la Préfecture continue à nous subventionner dans ce cadre (ACSE).

La subvention de la CALPE reste stable à 4000 euros.

Les cotisations des adhérents ont légèrement dépassé nos prévisions.

Au 31 décembre 2011, le compte courant de l'association présentait un solde positif de 6650 euros.

La balance budgétaire 2011 laisse apparaître un solde positif de 4318 euros. La relative importance de ce chiffre s'explique par les raisons suivantes : nous avons dû attendre pendant plus d'un an l'autorisation de construction du kiosque et l'achat a été différé d'autant, ce qui fait que la livraison et donc le règlement de la seconde moitié (environ 2300 euros) ont été reportés en 2012, alors que l'intégralité de la facture aurait dû être réglée en 2011.

Nous avons prévu une somme de 800 euros pour l'installation d'un compteur et d'une ligne électrique propre au jardin (Actuellement, un voisin nous fournit gracieusement l'électricité). Pour des raisons diverses, ce projet a été différé.

Nous avons prévu une somme de 4500 euros correspondant à l'emploi de personnes via l'association « Lancement ». Ce poste n'a été que partiellement utilisé car nous rencontrons chroniquement les mêmes difficultés pour trouver un personnel fiable et compétent dans le cadre de nos travaux au jardin.

L'abonnement à un nouveau forfait « Free » nous a permis de réaliser une importante économie sur le poste « Télécommunications ».

Présentation du budget prévisionnel 2012 qui s'établit à 14500 euros, stable par rapport à l'année précédente.

### 3 – Renouvellement du Conseil d'Administration

Démission de deux administrateurs : Agnès Boissel, Daniel Lecorre, Béatrice Chartier, Nolwenn Quilliec, Béatrice Chartier.

Renouvellement par tiers des dix-huit membres.

Nouveaux administrateurs acceptés par l'Assemblée : Catherine Delalonde, Isabelle Seguin, Frédéric Billaut.

### 4 – Projets pour l'exercice 2012

Entretien du jardin en toutes saisons.

Reconduction des animations.

La cabane à outils : installation d'un système de récupération d'eau à partir du toit de la cabane. Réfection du vernis extérieur.

Achèvement de la construction du kiosque.

Construction de terrasses dans la vigne.

Installation d'un ensemble sanitaire et raccordement au réseau urbain.

Acquisition d'un système d'étiquetage durable (sur métal gravé)

Achat de matériel d'arrosage plus fiable.

Expositions de vues d'Athis-Mons et autres communes de la CALPE au début du XXeme siècle.

5 – Remerciement particuliers à des membres très actifs de l'association, en particulier à Claude Ollivier et Raymond Boisdevesis, arboriculteurs de l'association « Les Croqueurs de Pommes ».

## 6 – Questions diverses et réponses des Elus

Yves Baudron pose aux élus la question du devenir des terrains du jardin, qui font toujours partie des emprises de l'ex-projet autoroutier « liaison A6-N6 » en cas de levée de ces emprises. Monsieur François Garcia, Maire d'Athis-Mons, Président de la CALPE, évoque une échéance pour 2013 qui devrait voir la confirmation définitive de la suppression du projet et donc la levée des emprises immobilières. Il se porte garant du rachat par la commune ou le Conseil Général des terrains supportant le jardin afin d'assurer sa pérennité.

7 – Projections du court-métrage de Marie Dalle et du film réalisé par DiviPassion.

Pot de l'Amicale.